

1- Information visite

Date de la visite :

Lieu de la visite :

2- Identification de l'entreprise portuaire

Nom entreprise portuaire :

Nom correspondant sûreté :

3-Organisme ou entreprise extérieure

Nom organisme /entreprise :

Mail :

Nom / prénom référent :

Téléphone :

Adresse :

4- Motif de la demande

5- Informations sur la demande

- 5.1 : La liste des visiteurs (page 2) est à compléter.
- 5.2 : La demande devra être transmise à minima 5 jours avant la date de la visite pour validation par le service sûreté du port de BREST. Document à renvoyer par mail au bureau badge (badges.acces@brest.port.fr).
- 5.3 : Le correspondant sûreté est garant de la conformité des visiteurs de l'installation portuaire qui doivent pouvoir justifier de leur identité.
- 5.4 : Les responsabilités en termes de sécurité et sûreté sont du ressort de l'entreprise portuaire (Voir point 2). La responsabilité de la CCIMBO ne pourra pas être engagée en cas d'accident pouvant survenir lors de la visite.

6 - Visa prise en compte et de validation

Visa/ date correspondant sûreté

Visa/ date Service sûreté CCIMBO

Visa/ date référent visite

En signant ce document je reconnais avoir pris en compte les mesures de sécurité et sûreté en vigueur et je m'engage à les appliquer

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent à exercer auprès de la CCI Brest Services portuaires. Déclaration en date du 19-02-2013- récépissé n° 1653066v0.



